



Le Ministre - Président

18.07.18 026158

De Minister - President

Région de Bruxelles-Capitale  
Cabinet du Ministre- Président  
Monsieur R. VERVOORT  
Minsitre-Président  
A l'attention de Monsieur M.CAMPUS  
Rue ducale 7-9

Bruxelles, le 3 juillet 2018

Division : Div. Autorisations et partenariats

Personne de contact : Virginie DESPEER

vdespeer@environnement.brussels - T/GSM : 02/563.41.24/0492.91.62.07

**Concerne : Demande d'avis concernant l'absence d'incidences notables sur l'environnement de la modification partielle du RRU en vue de la transposition de la Directive 2014/61**

Monsieur,

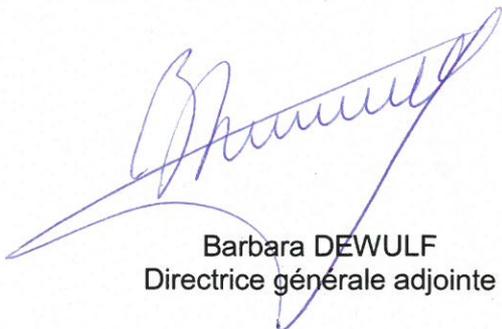
Faisant suite à votre courrier du 22 juin 2018, réceptionné en date du 26 juin 2018, nous vous confirmons que la modification partielle du RRU telle que proposée n'est pas susceptible de générer des incidences notables sur l'environnement.

Il n'y aura donc pas lieu de réaliser un rapport sur les incidences environnementales.

Concernant les documents fournis et analyses, nous attirons votre attention sur ce point :

Page 13: santé humain: la fin du paragraphe « l'infrastructure physique concernée...réseau de téléphonie mobile » tel que rédigé ce paragraphe laisse sous-entendre que les réseau wifi et téléphonie mobile ont un impact avéré sur la santé humaine. Bruxelles Environnement ne dispose d'aucune informations qui vont dans ce sens et souhaite que la fin du paragraphe soit retirée ou explicitée sur base d'une analyse motivée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de notre parfaite considération.



Barbara DEWULF  
Directrice générale adjointe



Frédéric FONTAINE  
Directeur général

PICOU Olivier  
Directeur

Sur délégation

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

